



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du bureau du conseil d'administration

Séance du 11 février 2021

Présents : Monsieur Gérard MANFREDI, président de séance,

Membres : Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON.

Absents excusés : Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Charles-Ange GINESY.

RAPPORT N° 21-B6 - MARCHÉS PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS

En application de la délibération du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS) n° 20-29 du 26 novembre 2020, il vous est demandé, de bien vouloir autoriser M. le président du conseil d'administration, ainsi que les délégués de signature en la matière :

- à lancer ou mener à terme les procédures formalisées de passation pour les affaires décrites ci-après,

Les valeurs des devis quantitatifs estimatifs (D.Q.E.), des décompositions du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.) de ces affaires figurent dans une annexe distincte, jointe au présent rapport, qui sera, comme votre délibération, transmise au contrôle de légalité. Toutefois, ces valeurs ne pourront être rendues publiques qu'après l'expiration du délai de remise des offres correspondant à chacune de ces affaires. Sur cette base, les crédits budgétaires correspondants aux consultations font l'objet d'une réservation sur le budget du SDIS des Alpes-Maritimes (crédits budgétaires alloués au marché). Sauf déclaration sans suite pour motif d'intérêt général ou déclaration définitive d'infructuosité, si l'attribution des marchés issus de ces procédures aboutit au-delà de l'exercice en cours, du fait de la présente autorisation, les crédits nécessaires seront réinscrits sur l'exercice suivant, afin de permettre leur notification dans le respect des délais de validité des offres. Ces montants fixent les limites acceptables des offres pour le classement. Elles incluent une marge de tolérance prudentielle au-delà de laquelle, sauf si l'enveloppe financière globale de l'affaire le permet, les offres seront déclarées inacceptables.

Groupement Fonctionnel Informatique et Télécommunications
Service Télécommunications

Titre : Service de Téléphonie Fixe et Mobile

Procédure : Appel d'Offre Ouvert

Allotissement : oui

Lot n° 1 : Service de téléphonie fixe pour le secteur administratif

Lot n° 2 : Service de téléphonie fixe pour le secteur opérationnel

Lot n° 3 : Service de téléphonie Mobile et fourniture d'accessoires et pièces détachées

Groupement Fonctionnel Technique

Titre : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les équipements des véhicules d'incendie et de secours du parc du SDIS des Alpes-Maritimes

Procédure : Appel d'Offre Ouvert

Allotissement : oui

Lot n° 1 : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les équipements CAMIVA

Lot n° 2 : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les équipements GIFA

Titre : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les véhicules du parc du SDIS des Alpes-Maritimes

Procédure : Appel d'Offre Ouvert

Allotissement : oui

Lot n° 1 : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les véhicules légers TOYOTA

Lot n° 2 : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les véhicules légers PEUGEOT

Lot n° 3 : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les véhicules légers FORD

Groupement Fonctionnel Patrimoine Immobilier

Titre : Prestations de maîtrise d'œuvre pour les opérations bâtementaires du SDIS des Alpes-Maritimes

Procédure : Appel d'Offre Ouvert

Forme : Accord-cadre multi-attributaires

Titre : Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les opérations bâtementaires du SDIS des Alpes-Maritimes

Procédure : Appel d'Offre Ouvert

Forme : Accord-cadre multi-attributaires

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser M. le président du conseil d'administration, ainsi que les délégataires de signature en la matière à lancer ou mener à terme les procédures formalisées de passation pour les affaires décrites ci-dessus.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY

ANNEXE FINANCIERE
MARCHES PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

Attention : cette annexe ne peut être rendue publique, pour chacune des affaires concernées, qu'après la date limite de réception des plis. En cas de besoin, seul un extrait de délibération sera délivré.

Groupement Fonctionnel Informatique et Télécommunications
Service Télécommunications

Titre : Service de Téléphonie Fixe et Mobile

Procédure : Appel d'Offre Ouvert
Accord-cadre à bons de commande
Allotissement : 3 lots

Minimum quadriennal HT : 478 000 €
Sans maximum

Lot 1- Service de téléphonie fixe pour le secteur administratif
Estimation quadriennale HT : 300 000 €
Minimum quadriennal HT : 150 000 €
Sans Maximum

Lot 2- Service de téléphonie fixe pour le secteur opérationnel
Estimation quadriennale HT : 356 000 €
Minimum quadriennal HT : 178 000 €
Sans Maximum

Lot 3- Service de téléphonie Mobile et fourniture d'accessoires et pièces détachées
Estimation quadriennale HT : 360 000 €
Minimum quadriennal HT : 150 000 €
Sans Maximum

Groupement Fonctionnel Technique

Titre : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les équipements des véhicules d'incendie et de secours du parc du SDIS des Alpes-Maritimes

Procédure : Appel d'Offres Ouvert
Accord-cadre à bons de commande
Allotissement : 2 lots

Minimum quadriennal HT : 150 000 €
Sans maximum

Lot 1- Fourniture de pièces détachées d'origine pour les équipements CAMIVA
Estimation quadriennale HT : 240 000 €
Minimum quadriennal HT : 120 000 €
Sans maximum

Lot 2 - Fourniture de pièces détachées d'origine pour les équipements GIFA
Estimation quadriennale HT : 60 000 €
Minimum quadriennal HT : 30 000 €
Sans maximum

Titre : Fourniture de pièces détachées d'origine pour les véhicules du parc du SDIS des Alpes-Maritimes

Procédure : Appel d'Offres Ouvert
Accord-cadre à bons de commande
Allotissement : 3 lots

Minimum quadriennal HT : 100 000 €
Sans maximum

Lot 1- Fourniture de pièces détachées d'origine pour véhicules légers TOYOTA
Estimation quadriennale HT : 80 000 €
Minimum quadriennal HT : 40 000 €
Sans maximum

Lot 2 - Fourniture de pièces détachées d'origine pour véhicules légers PEUGEOT
Estimation quadriennale HT : 60 000 €
Minimum quadriennal HT : 30 000 €
Sans maximum

Lot 3 - Fourniture de pièces détachées d'origine pour véhicules légers FORD

Estimation quadriennale HT : 60 000 €
Minimum quadriennal HT : 30 000 €
Sans maximum

| |
|--|
| Groupement Fonctionnel Patrimoine Immobilier |
|--|

Titre : Prestations de maîtrise d'œuvre pour les opérations bâtementaires du SDIS des Alpes-Maritimes

Procédure : Appel d'Offre Ouvert
Forme : Accord-cadre multi-attributaires
Sans minimum ni maximum

Titre : Prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les opérations bâtementaires du SDIS des Alpes-Maritimes

Procédure : Appel d'Offre Ouvert
Forme : Accord-cadre multi-attributaires
Sans minimum ni maximum